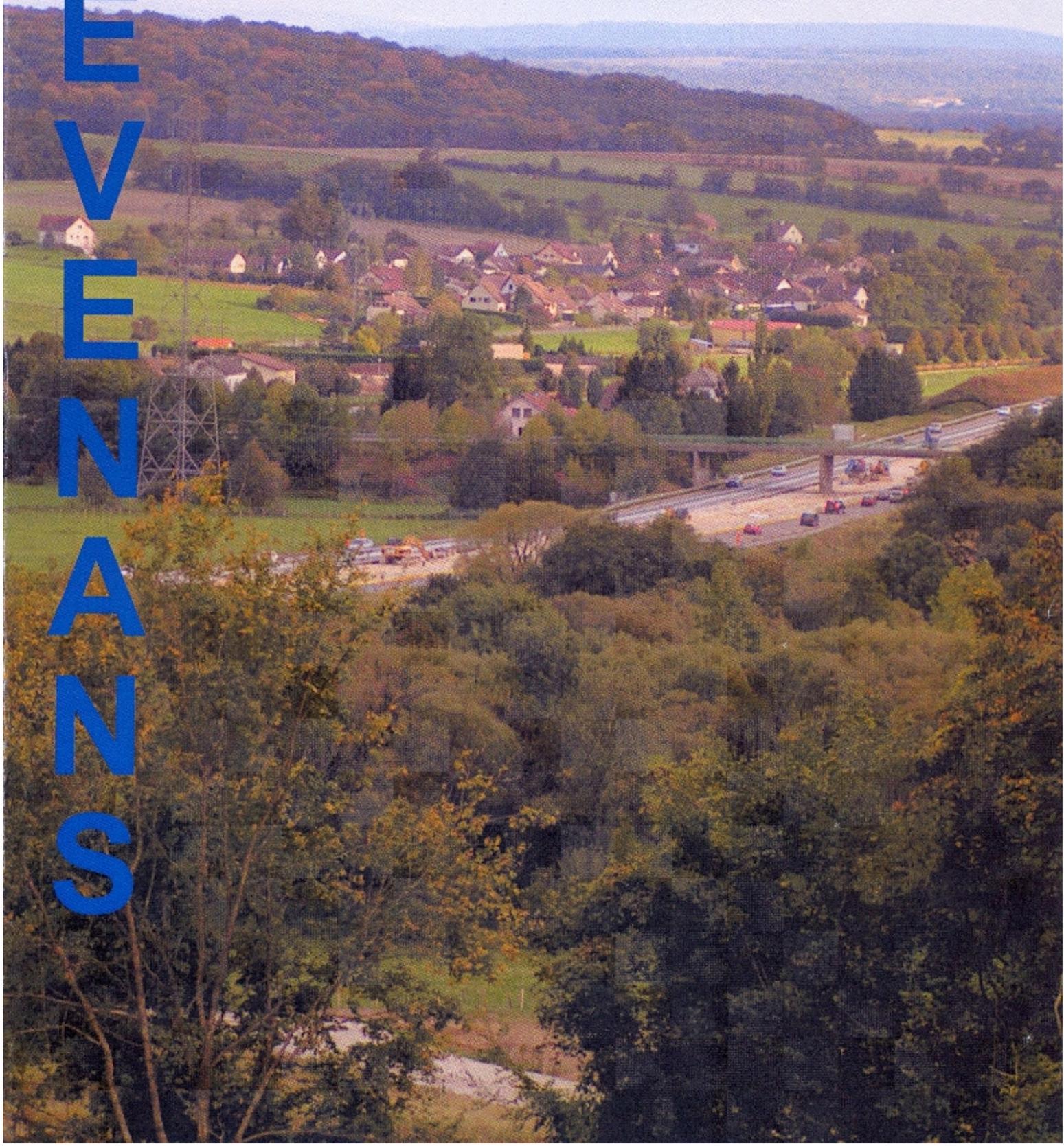


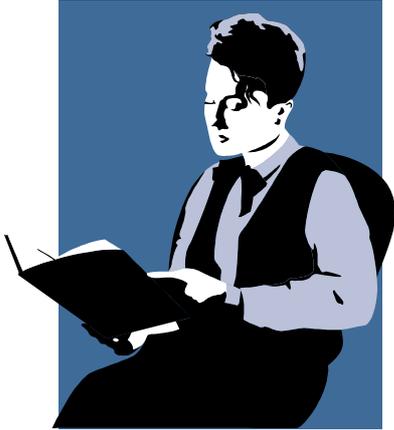
T R A I T D' U N I O N N ° 1 5

LES INFORMATIONS MUNICIPALES
OCTOBRE 2007

R
É
V
E
N
N
A
N
S



LE MOT DU MAIRE



Cela fait maintenant quelques années, que nous attendons la venue de grands projets sur notre commune... Nous sommes aujourd'hui arrivés au terme de ces études et au début de ces aménagements. Cela génère déjà quelques nuisances et va modifier considérablement l'image de notre village. Je joins à ce bulletin quelques montages photos et plans qui donnent un aperçu de ce que sera le nouveau visage au nord de notre commune.

La mise en place d'un nouveau réseau de bus, certainement nécessaire, appelé **OPTYMO**, a provoqué pour beaucoup d'entre nous surprise et étonnement. J'ai demandé à rencontrer le directeur général et ainsi obtenu de déplacer les deux seuls arrêts de bus afin de les rapprocher des abris bus utilisés sur notre commune. Je lui ai fait remarquer que 60 % des résidents de Trévenans étaient exclus par ce système. Les arrêts de Châtenois-les-Forges et Conforama sont trop éloignés des zones résidentielles. Un système TAD (Transport à la demande) doit être mis en place ainsi qu'un service à mobilité réduite un pass à la journée serait proposé. En faisant une demande la veille, les points suivants seraient desservis : Cités du Maroc, La Croze, Les Sapins (lotissement Rue de l'Emprunt), l'arrêt devant l'école et celui de Conforama.....à suivre....

La rentrée des classes s'est bien déroulée. Nous avons, suite à mon intervention auprès de l'inspection académique, conservé la troisième classe. Nous avons aujourd'hui, pour des raisons diverses, 18 enfants inscrits dans des écoles primaires à l'extérieur

Les repas distribués aux personnes âgées étaient élaborés par la maison ROLLIN de Châtenois-les-Forges jusqu'à fin juillet 2007. Suite à l'arrêt de son activité, les communes de Châtenois et Trévenans ont dû trouver un nouveau prestataire afin de poursuivre ce service. Il semble que cela ne donne pas toutes satisfactions aux personnes qui en bénéficient. Nous avons recherché d'autres entreprises pour améliorer ces repas. Nous nous orientons vers une association spécialisée dans ce domaine afin de reprendre ce service début novembre 2007. Nous vous tiendrons informés.

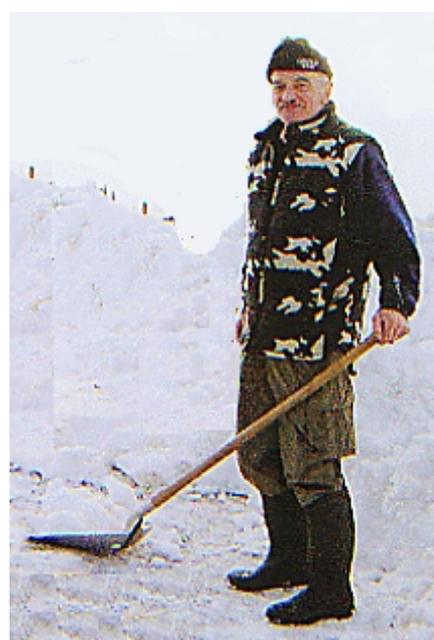
Pierre Boucon

MICHEL ROY nous a quitté le 23 août 2007 laissant un vide aussi terrible que douloureux au sein de notre conseil municipal.

Unanimement estimé et respecté, il était une de ces personnes marquantes qui font la richesse de l'institution communale. Nous étions heureux de travailler aux côtés d'un homme qui incarnait si bien TREVENANS jusqu'à en devenir une figure emblématique.

Peut-on d'un mot résumer une vie ? Certes non, pourtant s'il fallait n'en retenir qu'un pour éclairer la sienne alors sans hésiter nous dirions <<SERVIR>>, servir le bien commun tel était son perpétuel souci. Il faut dire que son engagement au service de la commune mais aussi des personnes fut exemplaire. Son dévouement n'avait pas de limite et se traduisait par un investissement sans limite.

MICHEL avait été élu en 1989 au conseil municipal et en était à son troisième mandat de conseiller. Il était toujours disponible pour aider les équipes communales et donner un 'coup de mains' aux associations pour permettre le bon déroulement des différentes manifestations. Discret mais efficace, il excellait dans ces domaines où sa rigueur, son sens du service faisait merveille. MICHEL n'est plus, mais le souvenir d'un homme généreux, profondément attaché à sa commune demeure.



ENFANCE CULTURE LOISIRS

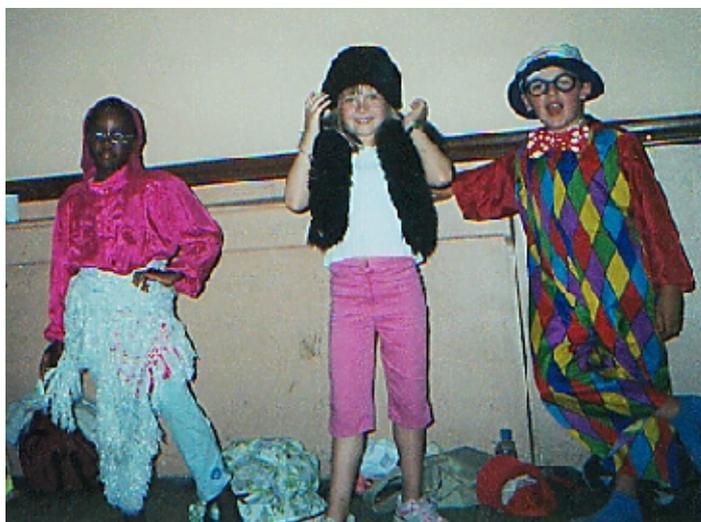
En dehors des vacances scolaires, les clubs de loisirs des enfants de TREVENANS se réunissent, les samedis des semaines impaires, de 14h à 15h30, dans la salle paroissiale, en face de l'église. Les clubs accueillent les enfants âgés de cinq à douze ans, quelles que soient leur religion et leur culture. Les clubs sont des lieux privilégiés où les enfants peuvent jouer, bricoler, être écoutés et apprendre à vivre « entre eux », en prenant des responsabilités et en se respectant mutuellement.

Régulièrement, les clubs de Trévenans s'associent aux autres clubs de la région pour des moments festifs. C'est ainsi qu'ils ont participé à la fête des clubs de toute la région, le 06 mai 2007 à Belfort. Quant à la fête du jeu, elle a réuni, le 09 juin 2007, les clubs de Bermont, Châtenois et Trévenans au foyer à Châtenois.

En août, les enfants se sont retrouvés à Peseux pour une semaine avec tous les autres clubs de la région. Sur place, les enfants ont pris des responsabilités : proposition des menus, préparation des repas, rangement des tentes, animation des soirées...

Par ailleurs, les clubs de Trévenans reprendront le samedi 29/09/2007 sur le thème de l'année 2007/2008 : « on a besoin de jouer, rêver, s'exprimer ». Ce thème a été choisi par le Conseil des enfants en janvier 2007.

Contact : Mme Francine DEFREITAS 11, rue de l'emprunt 03.84.29.47.41.



Fête du jeu à Châtenois Juin 2007

LA GENDARMERIE, DES METIERS TOUTE L'ANNEE POUR LES JEUNES DE LA COMMUNE

En 2007-2008, la gendarmerie nationale offre 13000 emplois à des jeunes de 18 à 36 ans, dont une majorité sans condition de diplôme.

Fortement présente sur le département, sait-on que la gendarmerie nationale est aussi un important gisement d'emplois, que le recrutement y est permanent et la formation rémunérée ?

Elle offre cette année plus de 13000 emplois dans quatre catégories différentes: officiers (40), gendarmes et gendarmes adjoints volontaires (8600), militaires du corps de soutien technique et administratif (1400), et réservistes (3000).

Motocyclistes, enquêteurs judiciaires, maîtres de chien... on retrouve au sein des brigades territoriales et des formations plus spécialisées du groupement de gendarmerie départementale du Territoire de Belfort un éventail de la grande variété de métiers qui font la gendarmerie.

Chacun peut, selon son niveau, prendre des responsabilités sur le terrain ou dans le groupe de commandement d'un groupement et avoir une possibilité d'évolution de carrière intéressante fondée sur le mérite et les compétences acquises.

Chacune des 9 brigades territoriales peut donner les informations nécessaires ou réserver un contact privilégié avec un correspondant recrutement de proximité.

L'information sur le recrutement peut également être obtenue:

- en consultant le site www.lagendarmerierecrute.fr qui présente notamment des clips vidéo
- en composant le numéro indigo 0 820 220 221 (0,09 € TTC/MIN)
- par SMS en envoyant "GENDARME" au 53 321 (0,24 € coût éventuel selon opérateur)



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 MAI 2007

I - DEMANDE DE LOTISSEMENT

La Sarl GMC Foncière a le projet de réaliser un lotissement de 10 maisons au lieu dit « Les Prés de Vie ». M. Gilles STROBEL, le lotisseur, a déjà rencontré Monsieur le Maire pour connaître son sentiment.

Ce lotissement comportant un nombre restreint de maison, le Conseil Municipal n'émet pas d'opposition à ce projet mais il demande au promoteur de décaler sa réalisation en 2009.

II – ELARGISSEMENT A 36 – 2 x 3 voies

La SAPRR doit procéder à diverses acquisitions complémentaires pour la réalisation de l'élargissement de l'A36. Il propose à la commune une indemnité de cession amiable de 36 276 €.

Le Conseil Municipal accepte cette indemnité.

III – TRAVAUX ELARGISSEMENT TREVENANS NORD / TREVENANS SUD

Caniveaux au carrefour Rue du Canal/Rte de Dambenois pour éviter les inondations chez plusieurs riverains de la Route de Dambenois + enrobés Voie Romaine.

4 devis ont été demandés : EUROVIA 44 352,23 €, SURLEAU 40 349,84 €, COLAS 46 087,27 €, ROGER MARTIN 35 103,79 €.

L'entreprise ROGER MARTIN étant la moins disante, est retenue par les membres du Conseil Municipal pour réaliser ces travaux.

IV - DEMANDES DE SUBVENTION ANNEE 2007

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter le montant des subventions et comme chaque année celles-ci seront versées après présentation du rapport d'activité et financier de chaque association.

Le Groupe BALADA envisage de faire une représentation dans la salle communale avec des Roumains ; Accord de l'Assemblée pour verser une subvention à ce groupe et demande au Maire de négocier son montant dans la limite du montant attribué en 2006 soit 250 €.

V – MEDECINE DU TRAVAIL

Tarif 2007 : 49 € par agent

Le Conseil Municipal accepte ce tarif et autorise le Maire à signer la convention correspondante.

VI – DELIMITATION DE TERRAINS SCI LA CHATENAISE

La délibération prise lors d'un précédent Conseil Municipal concernant la délimitation de terrain à la SCI la Châtenaise devra être rectifiée suite à une erreur du géomètre mentionnant la parcelle cadastrée section AK n° 79 dans le domaine communal.

Cette parcelle appartient à M. SIGNE.

VII – TERRAINS PRIVES CONSTRUCTION LGV et AUTOROUTE

Suite à de nombreuses requêtes de futurs employés chargés de travailler pour la construction de la LGV et de l'élargissement de l'autoroute, le Maire demande aux élus d'être vigilant quant à la possibilité de louer à ces personnes des terrains privés pour entreposer des caravanes.

Dans cette situation, les propriétaires privés souhaitant entreposer une caravane sur leur terrain devront fournir aux intéressés l'eau et l'électricité et s'assurer de leur sécurité sanitaire.

DIVERS

- M. BOUCON précise qu'il y aura une enquête publique du lundi 21 Mai 2007 au mardi 05 juin 2007 inclus concernant les opérations d'aménagement foncier, avec exclusion d'emprise, sur TREVENANS et, par extension, sur BERMONT et SEVENANS, liées :
 - au tracé de la branche Est de la Ligne à Grande Vitesse Rhin-Rhône,
 - à la mise à 2 x 2 voies de la RN 1019

Le Commissaire Enquêteur sera présent en Mairie de TREVENANS, durant trois demi-journées :

- ⇒ Lundi 21 Mai 2007 de 10 heures à 12 heures
- ⇒ Vendredi 25 Mai 2007 de 15 heures à 17 heures
- ⇒ Mardi 05 Juin 2007 de 15 heures à 17 heures

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 JUILLET 2007

I – DEMANDE DE REMISE GRACIEUSE TLE ENTREPRISE SCHRAAG

Compte tenu des précédentes demandes qui ont toutes été refusées, le Conseil Municipal, par 12 voix contre et 2 blancs, émet un avis défavorable à la requête de Mme Fanny SCHRAAG, PDG de l'Imprimerie SCHRAAG, concernant sa demande de remise gracieuse de la Taxe Locale d'Équipement.

II – AVANCEMENT DE GRADE Catégorie C : le ratio « promus-promouvables »

Après proposition du Centre de Gestion, le Conseil Municipal accepte l'avancement au grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe pour Mlle Martine HERMETET, à compter du 1^{er} Mars 2008.

III – DEMANDE ASSOCIATION T.T.R.C.

Suite à une demande de l'association T.T.R.C. (Tout Terrain Radio Commande 90) qui souhaiterait pouvoir déménager leur piste actuelle (rachetée dorénavant par A.P.R.R. pour la construction de bassins de rétention) un peu plus loin le long de l'autoroute sur la partie restante du terrain appartenant à notre collectivité, le Conseil Municipal décline cette proposition compte tenu du manque d'espace restant.

IV – NOUVELLES NUMEROTATIONS DES RUES

Le receveur des postes de Danjoutin ayant évoqué le 18/02/07 les difficultés rencontrées par les facteurs dans leur mission de distribution du courrier du fait de nombreuses adresses imprécises, inexactes, voire absentes, la Commission d'Urbanisme s'est réunie à plusieurs reprises depuis le 23/04/07.

Deux réunions sont encore prévues ce mois ci (18 et 21 juillet) et finaliseront ce projet de dénomination des voies et nouvelle numérotation des immeubles.

V – ELARGISSEMENT DE L'A36 de Belfort à Montbéliard

Le Préfet du Doubs nous a transmis le 20/06/07, un arrêté autorisant l'élargissement de l'autoroute A36 entre Belfort et Montbéliard (au titre de la loi sur l'eau).

Cet arrêté doit être présenté au Conseil Municipal pour information.

VI – CONVENTION DDE – PERMIS DE CONSTRUIRE

La réforme du permis de construire entrera en vigueur le 01/10/07 et son application modifiera fortement les modes de fonctionnement des services municipaux ainsi que des services d'instruction de la DDEA.

Ces changements nécessitent l'établissement d'une nouvelle convention de mise à disposition des services de l'Etat pour l'instruction des demandes de permis et de déclarations préalables relatives à l'occupation du sol qui doit être prise avant le 30/09/07.

Cette mise à disposition de la DDEA ne donne pas lieu à rémunération.

Le Maire propose de faire une réunion préalable afin d'étudier cette convention avant de la voter.

Accord de l'assemblée.

VIII – TRANSPORT SCOLAIRE RESTAURATION

Le Maire donne lecture à l'assemblée municipale d'un courrier des parents d'élèves de l'école primaire de Trévenans, mécontents face aux retards réguliers du bus scolaire depuis l'ouverture de la restauration et de l'accueil périscolaire. Un retard du bus de 10 minutes oblige les enseignantes à surveiller les enfants pour ne pas les laisser seuls au bord de la route.

Le Maire informe les élus qu'à partir de la rentrée scolaire de septembre 2007, un deuxième bus doit être mis à disposition des élèves, spécifique à ces services.

Un syndicat pourrait être créé entre les communes de Châtenois et Trévenans.

IX – LIVRAISON REPAS A DOMICILE DANS LE CADRE DE L'OPALES

La livraison des repas à domicile, jusqu'à présent effectuée par Mme BAVEREL, sera modifiée à compter du mois d'août 2007.

M. ROLLIN prenant sa retraite fin juillet 2007, la confection des repas sera réalisée par la Sté SODEXHO en livraison froide.

La livraison des repas nécessitant un véhicule adapté pour conserver la chaîne du froid, la commune de Châtenois propose de prendre en charge les personnes de Trévenans qui auraient besoin de ce service.

Une employée de la commune de Châtenois, équipée d'un véhicule frigorifique, serait chargée d'effectuer la livraison sur Châtenois et sur Trévenans.

X – CENTRE HOSPITALIER – ELABORATION DU PLAN BLANC

Le Centre hospitalier de Belfort-Montbéliard sollicite la contribution de chaque commune (aides matérielles et humaines, possibilités d'hébergement ...) dans le cadre de l'élaboration du plan blanc qui peut être déclenché dans le cadre de situations catastrophiques et en particulier lors de l'atteinte du niveau 3 d'alerte canicule.

Le C.H.B.M. aurait besoin d'un numéro de téléphone qu'il pourrait joindre en dehors des horaires d'ouverture habituels de la Mairie : Accord pour donner le numéro personnel du Maire

XI – DEVIS INSTALLATION HORLOGE ASTRONOMIQUE VERS LA PIZZERIA

Montant du devis de l'entreprise BAUMGARTNER : 538,20 € TTC

Décision du Conseil Municipal : Accord à l'unanimité

DIVERS

INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA CAB STATION D'EPURATION

Compte tenu des infrastructures déjà conséquentes devant s'implanter dans le village, le Conseil Municipal a émis un avis défavorable à l'implantation d'une station d'épuration des eaux usées sur la commune. Néanmoins il s'avère que la nécessité de se conformer aux nouvelles réglementations de traitement des eaux usées nécessite une reprise de notre station ainsi que toutes les STEP du sud du Territoire de Belfort.

Sollicités par la C.A.B., nous avons rencontré les représentants du service Eau et Assainissement lors de ce conseil de manière à nous communiquer les propositions d'un bureau d'études afin de connaître l'impact et les nuisances qu'une telle installation engendrerait.

Dans l'attente d'assurances techniques concernant d'éventuelles nuisances, le Conseil Municipal réserve son avis.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 SEPTEMBRE 2007

I) CONTRAT DE PROJET – VOLET TERRITORIAL

Le Maire donne lecture d'un courrier de Mr CHEVENEMENT, Président de la Communauté d'Agglomération Belfortaine, l'informant de la possibilité pour la commune de bénéficier d'une enveloppe de 124 000 € dans le cas d'un projet d'aménagement de l'espace central.

Le Maire demandera à rencontrer le président de la CAB, afin de recevoir plus d'informations.

II) FONDS D'AIDE AUX COMMUNES RIVERAINES DES GRANDS EQUIPEMENTS DE L'ESPACE CENTRAL DE L'AIRE URBAINE

La création de la gare TGV de Méroux-Moval ainsi que la réalisation de l'hôpital Médian à Trévenans vont engendrer des évolutions importantes dans notre commune directement concernée par l'impact de ces projets.

Afin de compenser les nuisances subies par ailleurs, le Conseil Général du Territoire de Belfort nous invite à leur faire part de toutes opérations visant à améliorer le cadre de vie des habitants de la commune et particulièrement les aménagements de sécurité routière.

Le Maire demande à l'Assemblée de réfléchir afin de proposer un pré projet à présenter au Département avant la fin de l'année.

III) DELIBERATION EN MATIERE DE FISCALITE DIRECTE LOCALE

La Trésorerie Générale nous rappelle que notre collectivité peut décider de modifier par délibération, certaines dispositions législatives qui régissent les modalités d'établissements des impôts locaux. Pour être applicables au 1^{er} janvier 2008, les délibérations doivent intervenir avant le 1^{er} octobre 2007.

L'Assemblée Municipale ne souhaite pas changer les modalités d'établissements des impôts locaux.

IV) SEGAT – LGV RHIN RHONE

a) Demande d'autorisation d'occupation temporaire

Dans le cadre de la construction de la L.G.V. Rhin-Rhône et plus particulièrement la réalisation du Viaduc de la Savoureuse, la Société SEGAT, opérateur foncier pour le compte de R.F.F., demande à la commune l'autorisation d'occuper temporairement un terrain communal pour la constitution de pistes et de zones de chantier (Section AB n° 1 « Sous le Châtelot » avec une emprise de 1 375 m²).

Le Conseil Municipal accepte cette offre et autorise le Maire à signer la convention correspondante, établie pour une durée de 34 mois à compter de ce jour.

b) Vente de terrains communaux à R.F.F.

Le Conseil Municipal accepte la vente des terrains suivants à R.F.F. dans le cadre de la construction de la L.G.V. Rhin-Rhône, moyennant une indemnité forfaitaire de 988,05 €.

Section A n° 722 « Le Fougeret » Emprise 523 m²

Section A n° 724 « Le Fougeret » Emprise 10 m²

Section ZB n° 529 « Aux Niveaux » Emprise 165 m²

Section ZB n° 531 « Aux Niveaux » Emprise 893 m³

La commune percevra également une indemnité de 412.50 € pour la perte de valeur d'avenir du peuplement affecté par l'emprise.

V) IMPRIMERIE SCHRAAG

Le Maire rappelle que lors du dernier Conseil Municipal en date du 06 juillet 2007, l'Assemblée avait refusé d'accorder une remise gracieuse de la TLE appliquée sur le permis de Construire de l'imprimerie SCHRAAG.

Mme Fanny SCHRAAG, PDG de l'entreprise, demande à nouveau aux élus de revoir leur position et renouvelle sa demande de remise gracieuse de la TLE.

Le Conseil Municipal réaffirme sa première décision et par conséquent refuse la remise gracieuse de la TLE à l'imprimerie SCHRAAG.

VI) DEMANDE DE SUBVENTION

L'association VALENTIN HAUY, au service des Aveugles, sollicite une aide financière pour amplifier et poursuivre son action.

L'assemblée municipale décide d'analyser leur demande sur le budget 2008.

TRAVAUX (VOIRIE, CHAUFFAGE,...)

Début des travaux Route de Dambenois le lundi 10 septembre 2007.

La chaudière de la mairie ainsi que les radiateurs (datant de 1973) seront remplacés.

Les travaux de rénovation de la salle d'honneur seront réalisés en fin d'année.

OPALES

Le Maire fait part à l'assemblée de la nouvelle organisation de distribution des repas à domicile pour les personnes âgées et signale le mécontentement des consommateurs de ces repas.

La location du véhicule pour la distribution s'élève à 500 € par mois pour notre commune.

Des rencontres sont prévues avec le fournisseur et la commune est à la recherche d'éventuels prestataires.

ECOLE et RESTAURATION SCOLAIRE

Le Maire signale que la 3^{ème} classe de l'école primaire a été préservée d'une éventuelle fermeture par l'inspection académique.

Un 2^{ème} bus a été mis à la disposition des écoles maternelles et primaires pour la restauration scolaire et le transport des élèves à l'école.

LIGNE OPTYMO

Le Maire a reçu la visite d'un responsable du SMTC pour la mise en place de la nouvelle ligne de bus.

Après avoir constaté sur place que les nouveaux arrêts ne sont pas satisfaisants pour la majorité des administrés qui empruntent le bus, il a été décidé que les poteaux récemment mis en place seront ramenés auprès de certains abris bus existants (Grande Rue vers école primaire).



Acte de malveillance.....

Un courrier d'un exploitant sur notre commune nous fait part des remarques suivantes :

« Nous exploitons sur votre commune les parcelles situées Rue des Combattes, Rue des Résinots et Rue de la Croze sur lesquelles pâturent nos bêtes de race Limousine. Depuis quelques mois nous sommes victimes de personnes malveillantes qui sectionnent les fils barbelés de ces pâtures, laissant ainsi divaguer nos bêtes Cela provoque des dégradations sur les propriétés voisines et amène un danger de circulation sur les routes communales et départementales. Nous nous excusons auprès des riverains. »

Si cela se reproduit, téléphoner aux personnes suivantes :

-David PETERSCHMITT 06 61 71 96 38
-Christian PETERSCHMITT 06 60 81 21 32

MERCI !

Sports Loisirs TREVENANS

Section Marche

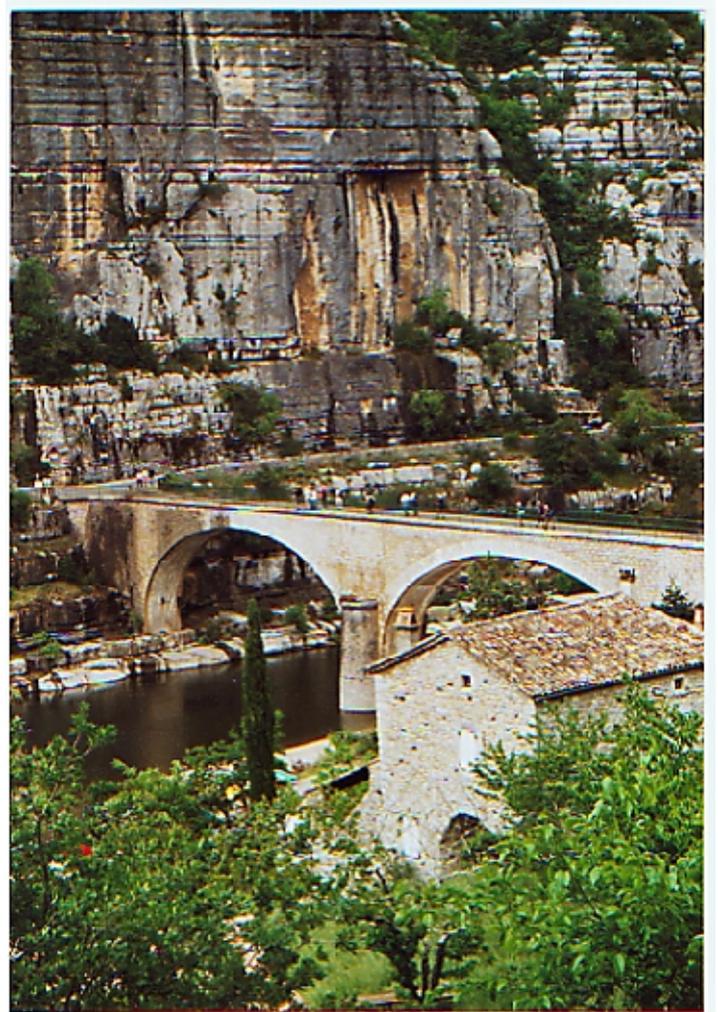
En mai dernier le responsable de la section, Monsieur TOURNOUX Fernand proposait 4 jours en Ardèche ; 24 personnes s'y sont inscrites. Après avoir installé notre camp de base « Au Gai Logis » à LAURAC – EN – VIVARAIS, nous avons pu apprécier de bonnes installations et surtout une bonne table. Visites de villages typiques : BALAZUC, LARGENTIERES, fabrique artisanale de nougat et les inévitables caves viticoles.

Après cela, il était grand temps de passer aux choses sérieuses avec 2 randonnées à la journée.

Sorties très contrastées : un jour du côté des Cévennes à la Croix de Bauzon, Alt. 1538 m, départ du col de MEYRAN avec un petit 6°, le lendemain dans les Gorges de l'Ardèche avec un magnifique paysage sous un soleil radieux.

Une région que bon nombre d'entre nous ont découvert avec une seule envie : « Y retourner ! ».

Le programme des sorties est affiché sur le panneau devant la mairie. Pour information :
Tel : Mr TOURNOUX Fernand 03.84.27.23.93.



SECTION CYCLOS

« Randonnée en Alsace »

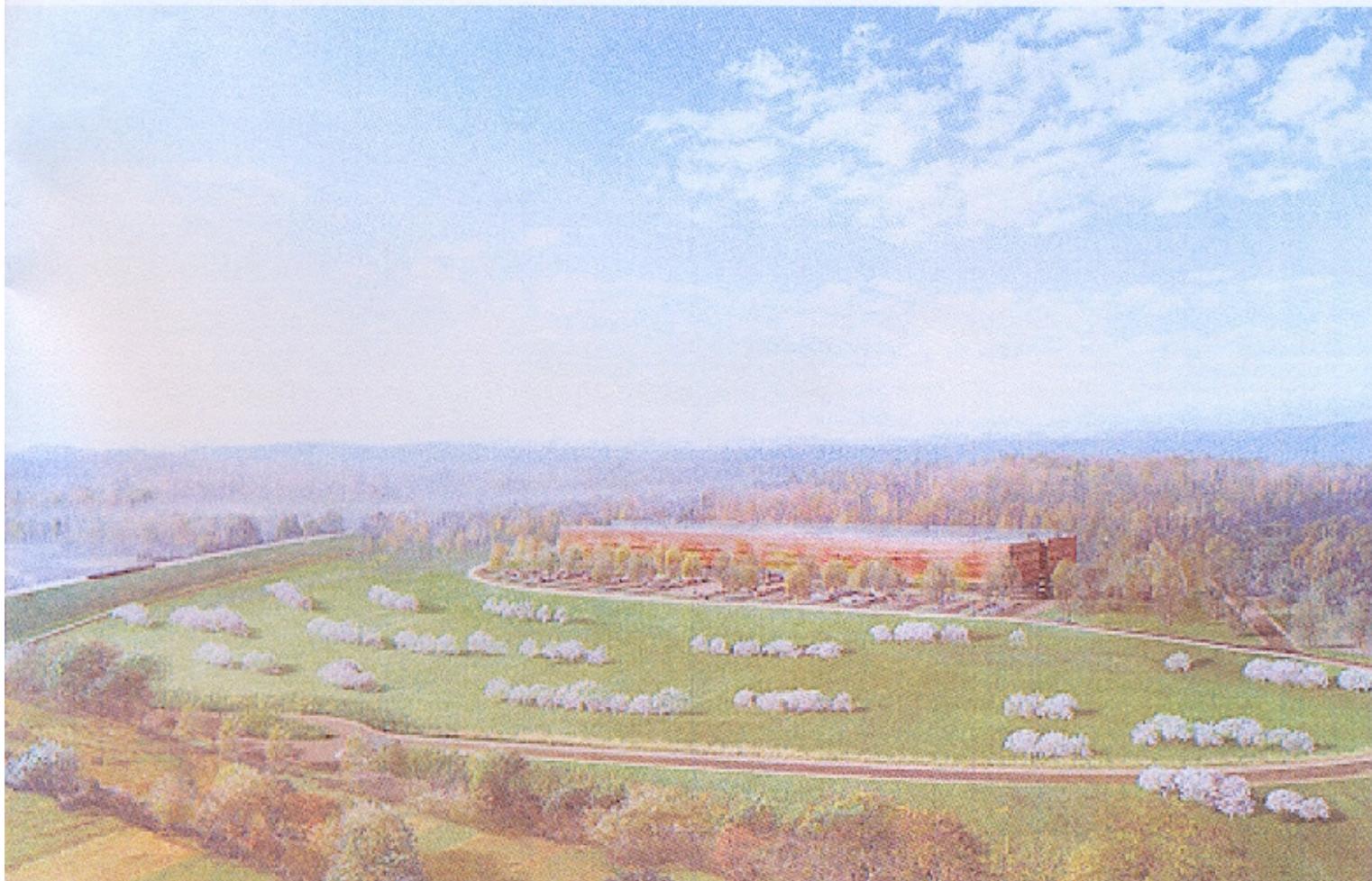
C'est en ce mardi 28 août dès 8h qu'une dizaine de mordus dont une dame, Francette, s'élance en direction de l'Alsace. D'abord par nos petites routes habituelles jusqu'à Thann, ensuite c'est la route des vignobles qui est empruntée, alors que le soleil fait son apparition au milieu des vendangeurs déjà à l'ouvrage. Les premières difficultés apparaissent avec ces routes sinueuses qui montent fortement et les descentes sont fort périlleuses. Vers 13 h, arrivée à Turckheim, les épouses et amis qui nous accompagnent sont au rendez-vous et le pique-nique est déballé dans la bonne humeur. Puis nous reprenons la route, le paysage est magnifique, avec des châteaux forts d'un côté et la plaine d'Alsace de l'autre. Une petite pause à lieu à Riquewihr et une visite rapide des lieux est faite. C'est ensuite à vive allure que nous traversons St Hippolyte et Châtenois, noms qui nous sont familiers, pour arriver au terme de cette première étape, le Val de Villé avec en prime une bonne côte de 2 kilomètres, trouvée Ingéieusement par l'ami Gilbert. Après 150 kilomètres sur la selle, cela fait mal aux jambes.

Enfin pied à terre, pour découvrir le magnifique complexe d'Albe et son village de vacances où nous passerons la nuit. Après une bonne douche et un très bon repas, la fatigue aidant, les lits sont vite regagnés. C'est par un temps maussade, presque d'automne, que nous repartons le mercredi, trois cols sont au menu pour démarrer la journée. Le Col de la Charbonnière, le Col de Fouchy, et le

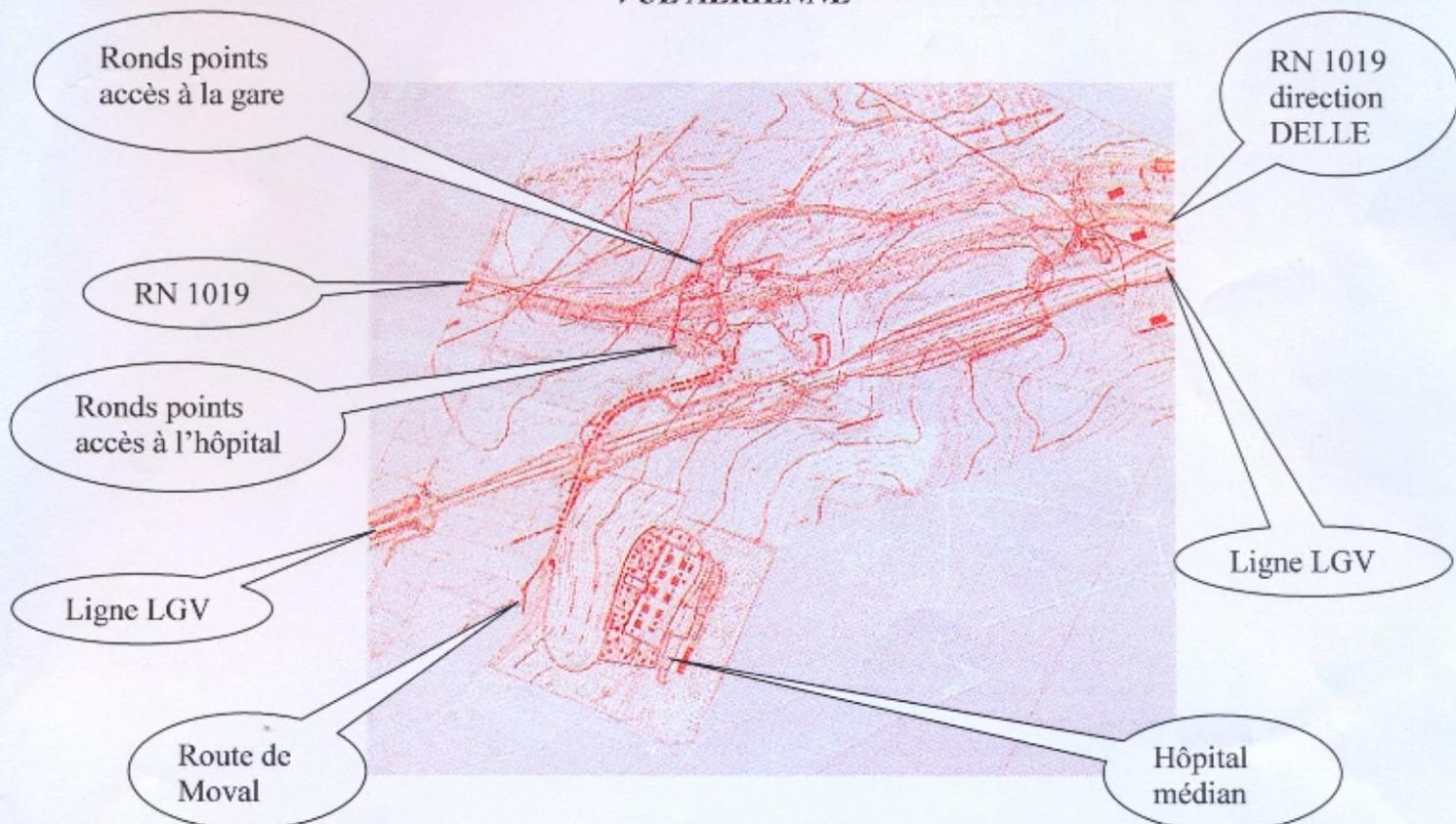


Col de Steige. Les accompagnateurs en profitent pour se rendre au marché de Villé. Le rendez vous est prévu au Fouchy pour le déjeuner, et manque de chance, c'est le jour de fermeture du restaurant. Qu'à cela ne tienne, tout le monde redescend sur Albe, où un repas champêtre est improvisé assez tard dans l'après midi. Puis place à la pétanque pour certains, alors que d'autres font une marche en forêt où visitent des caves. Jeudi, le beau temps est revenu, en route pour le Col de Kreuzweg et le mont St Odile. Dur, dur... mais le magnifique paysage nous fait un peu oublié ces difficultés. Au loin, nous apercevons Strasbourg. Cette fois, les restaurants sont ouverts et après un bon repas nous regagnons le village d'accueil pour une dernière soirée entre amis. Il faut déjà penser au retour, tout le monde quitte notre hébergement avec regret. Quelques coups de pédales puisque que ça descend, et nous voici à Sélestat, nous empruntons de petites routes bien tranquilles pour gagner Rouffach (nous n'y laisserons personne !!!) et à midi, c'est le rassemblement pour un pique nique, puis direction Mulhouse où nous reprenons la piste cyclable jusqu'à Charmois. Nous avons le vent dans le dos ce qui facilite les choses, et à 16 h, nous arrivons devant la Mairie de Trévenans après un périple de 400 kilomètres parcourus en 4 jours dans la joie et dans la bonne humeur...

Schéma global d'aménagement des infrastructures LGV, HÔPITAL, RN 1019 à TREVENANS



VUE AERIENNE



Insertion paysagère